

NOVEMBRE 2026

POLICY BRIEF

ATLANTIQUE : L'ODYSSÉE STRATÉGIQUE DES RÉCITS

Décentrement, recomposition et batailles de leadership au cœur de l'océan Atlantique

PATRICIA AHANDA

POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

PB-66/26

POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Depuis l'Antiquité, l'océan Atlantique est l'odyssée de récits multiples. Son étymologie convoque déjà la figure d'Atlas, le Titan que les traditions antiques situaient aux confins occidentaux du monde connu, condamné à soutenir la voûte céleste, et dont le nom fut également associé aux montagnes du nord-ouest de l'Afrique.[1]

Dès l'origine, l'Atlantique apparaît comme le croisement des récits d'une géographie de puissance, désirée, explorée et conquise.

Au fil des siècles, cette géographie devient une ligne de partage entre puissances. En 1823, la doctrine Monroe affirme la séparation géopolitique entre les Amériques et l'Europe. L'Atlantique devient alors une ligne de démarcation stratégique.

Vers le milieu du 20ème siècle, la bataille de l'Atlantique fait de l'océan un théâtre géostratégique décisif où la maîtrise des routes maritimes conditionne l'approvisionnement et la projection des puissances. Après-guerre, l'alliance entre l'Europe occidentale et les États-Unis transforme cette zone en espace de coopération et structure durablement le récit nord-atlantique.[1]

En 2026, l'administration américaine a explicitement placé le nouvel accord pétrolier avec le Venezuela sous le signe d'une réaffirmation de la doctrine Monroe. Plus de

deux siècles après son énoncé, ce récit géopolitique de l'Atlantique réapparaît comme un instrument de puissance lié aux ressources, à l'influence et à la compétition stratégique.[1]

Au 21ème siècle, la représentation de l'Atlantique centrée sur l'axe Europe–États-Unis n'a pas disparu. Mais une nouvelle cartographie des récits stratégiques se superpose désormais à la première. Multipolarité, multi-alignement et recomposition des alliances transatlantiques font émerger d'autres pôles et d'autres ambitions géostratégiques.

L'Atlantique demeure ainsi un espace stratégique central, mais le pouvoir d'en définir les priorités se déplace. À un ordre longtemps structuré depuis l'Atlantique Nord répondent désormais des visions plus autonomes, émergeant notamment du Sud.

PATRICIA AHANDA

I. L'ATLANTIQUE : ÉPICENTRE STRATÉGIQUE DE LA PUISSANCE GLOBALE

L'Atlantique reste l'un des socles de la puissance mondiale. L'Union européenne et les États-Unis ont constitué la première relation bilatérale de commerce et d'investissement au monde. Les échanges de biens et de services ont atteint environ 1 800 milliards EUR en 2025.[2]

À ce poids géoéconomique s'ajoute une architecture militaire profondément ancrée. Depuis 1949, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN, constitue le pilier militaire de l'espace euro-atlantique. Sa stratégie maritime de 2025 réaffirme l'importance des lignes de communication maritimes, de la projection de puissance, de la protection des infrastructures critiques et de la dissuasion.[2]

L'évolution des formes de conflictualité renforce cette centralité : dissuasion, capacités navales, cyberdéfense, données et infrastructures critiques s'imbriquent désormais dans la compétition stratégique.

La centralité est également numérique. Plus de 99 % des flux intercontinentaux de données transitent par des câbles sous-marins, infrastructures essentielles à la finance, aux communications et à l'économie numérique mondiale.[3]

Commerce, sécurité, dissuasion et données numériques : l'Atlantique demeure une interface stratégique majeure et un épicentre de la puissance globale.

II. ATLANTIQUE PLURIGRAVITAIRE : NOUVEAUX CENTRES, NOUVEAUX LEADERSHIPS ET NOUVEAUX RÉCITS

Cette puissance n'est cependant plus pensée depuis un seul centre. De nouvelles visions géostratégiques s'affirment, particulièrement depuis l'Atlantique Sud.

Le Maroc porte, à travers le Processus des États africains atlantiques et l'Initiative royale visant à favoriser l'accès des États du Sahel à l'océan, une lecture fondée sur la connectivité, la sécurité et le développement de la façade atlantique africaine. Le Processus fédère aujourd'hui vingt-trois pays autour d'une vision de stabilité et de prospérité partagée, dans une zone qui concentre environ 55 % du PIB africain et 46 % de la population du continent. [4]

Le Brésil développe une autre approche avec l'Amazônia Azul, qui fait de son vaste domaine maritime un espace d'autonomie stratégique, de ressources et de sécurité. La Marine brésilienne estime que la mer concentre près de 90 % du pétrole national. Sa protection s'appuie notamment sur le PROSUB, programme stratégique de développement de sous-marins conventionnels et à propulsion nucléaire. Cette vision se prolonge avec la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, la ZOPACAS, créée en 1986 à l'initiative du Brésil et réunissant vingt-quatre États sud-américains et africains autour de la paix, de la sécurité et de la coopération régionale.[4]

À ces logiques régionales s'ajoute la projection de puissances extérieures au bassin, notamment la Chine, la Russie, la Turquie et plusieurs États du Golfe, parmi lesquels les Émirats

arabes unis et le Qatar. Leurs investissements, infrastructures, partenariats énergétiques et intérêts sécuritaires participent à la recomposition des équilibres atlantiques.

D'autres dynamiques participent à cette recomposition. La Communauté des Caraïbes, la CARICOM, approfondit ses relations avec l'Afrique, tandis que l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur densifie l'axe géoéconomique entre l'Europe et l'Amérique du Sud. Les acteurs historiques adaptent également leurs cadres : les États-Unis ont lancé le Partnership for Atlantic Cooperation et, en France, l'Agence française de développement inscrit l'Atlantique dans sa stratégie « Trois Océans ».[5]

Ces constructions ne racontent pas le même Atlantique. Sécurité, souveraineté, connectivité, coopération Sud-Sud ou intégration économique traduisent des priorités différentes et, derrière elles, des conceptions distinctes du leadership au sein du bassin.

La coexistence de ces approches illustre un décentrement progressif du récit atlantique historiquement dominé par l'Atlantique Nord. Sans signifier son remplacement par une nouvelle hégémonie du Sud, cette multiplication des mécanismes marque l'accélération de la recomposition du bassin et l'affirmation de plusieurs pôles qui veulent définir leurs propres priorités, alliances et visions stratégiques de l'Atlantique.

Cette recomposition dessine un Atlantique plurigravitaire, où plusieurs centres exercent des forces d'attraction différentes sur les ressources, les alliances, les récits et l'influence, sans disposer des mêmes capacités de projection.

Dans un monde de multi-alignement, construire son récit de l'Atlantique devient ainsi une stratégie de leadership régional et un moyen de peser davantage dans l'ordre mondial.

III. DÉCENTRER LE PRISME ATLANTIQUE

La bataille des récits se joue aussi dans les représentations cartographiques de l'espace atlantique.

À l'image de l'Atlas, recueil de cartes et outil de lecture géopolitique, l'océan atlantique matérialise les rapports de force, dessine les frontières et donne à voir l'évolution des puissances géopolitiques.

En 2025, la décision américaine d'adopter officiellement l'appellation « Gulf of America » dans les usages fédéraux a montré comment la toponymie pouvait servir une affirmation nationale et une projection de puissance. Le Mexique a contesté cet usage au-delà de la juridiction américaine. Cet épisode illustre une compétition des récits où le nom d'un espace devient vecteur de souveraineté et de leadership. [6]

En septembre 2026, l'annonce d'une visite franco-canadienne à Saint-Pierre-et-Miquelon, consacrée au renforcement du partenariat entre les deux pays dans plusieurs domaines stratégiques, est intervenue quelques jours après la diffusion par le président américain d'une carte plaçant sous drapeau américain une grande partie de l'Amérique du Nord et plusieurs territoires français. Sans préjuger de l'intention attachée à cette publication, l'épisode illustre la collision entre représentation cartographique, souveraineté et rapport de force dans l'Atlantique Nord. [6]

Dans un registre différent, l'initiative « Correct the Map », portée par le Togo et l'Union africaine, a abouti en septembre 2026 à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution promouvant des projections cartographiques représentant plus fidèlement la taille des continents, notamment celle de l'Afrique. [6]

Au-delà de la cartographie, l'enjeu est celui de la place accordée à chaque espace dans la représentation du monde ; contester la carte revient aussi à contester les hiérarchies symboliques qu'elle véhicule.

Ces démarches répondent à des logiques différentes, mais révèlent un même enjeu du Nord au Sud : l'Atlantique comme terrain de compétition stratégique entre récits de puissance, de souveraineté et de représentation.

Décentrer le prisme atlantique revient ainsi à interroger qui nomme l'espace, qui en définit le centre et les règles, et qui parvient à faire reconnaître cette vision au-delà de ses propres frontières.

IV. DES RÉCITS DE L'ATLANTIQUE INÉGALEMENT ARMÉS

Ce décentrement concerne également les récits hérités de l'histoire atlantique.

Dans The Black Atlantic, Paul Gilroy replace au centre les expériences afro-atlantiques longtemps marginalisées. Yemọja, divinité issue de la mythologie yoruba et liée aux eaux, en offre une illustration symbolique. Son récit franchit l'océan avec les populations africaines déportées par la traite transatlantique, se créolise dans les sociétés du Brésil et de Cuba, puis demeure vivant dans les diasporas.

Initiée par l'ONU, la Deuxième Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine qui couvre la période 2025-2034 inscrit aujourd'hui ce récit de l'Atlantique africain et de ses diasporas dans un cadre international consacré à la reconnaissance, à la justice et au développement. [6]

Dans un autre registre, le travail de patrimonialisation mené notamment par l'UNESCO participe à l'inscription et à la circulation de la diversité des récits atlantiques, ainsi qu'à leur légitimation dans la mémoire collective et l'histoire mondiale.

Conçue et assemblée en France, puis démontée et transportée à travers l'Atlantique avant d'être ré-assemblée à New York, la Statue de la Liberté porte un récit transatlantique de liberté, d'alliance et d'accueil devenu une référence mondiale. Sur la rive africaine, l'île de Gorée cristallise la mémoire de la traite transatlantique et de la déportation, transformant un lieu insulaire en symbole mondial des violences qui ont façonné l'histoire de l'Atlantique. [6]

Ces héritages très différents montrent comment des récits atlantiques peuvent voyager d'une rive à l'autre, dépasser leur espace d'origine et acquérir une portée globale.

Cette mise en patrimoine rappelle surtout que les récits de l'océan Atlantique n'ont jamais bénéficié des mêmes capacités de projection. Le poids des États, des institutions, des ressources, des médias et des diasporas détermine largement lesquels peuvent dépasser leur espace d'origine pour devenir des références collectives et universelles.

Car si les récits de l'Atlantique sont polyphoniques, les rapports de force au sein du bassin restent totalement asymétriques.

V. QUI FIXE L'AGENDA ATLANTIQUE ?

La multiplication des récits, des forums et des cadres consacrés à l'Atlantique dans l'agenda diplomatique et géopolitique international témoigne de son attractivité stratégique durable.

La prolifération de ces forums, partenariats et cadres de coopération dessine progressivement les contours d'une diplomatie de l'Atlantique : un ensemble de pratiques, de coalitions et de plateformes par lesquelles les acteurs du bassin cherchent à faire reconnaître leurs priorités, à fédérer des partenaires et à peser sur l'agenda international.

Les Atlantic Dialogues à Rabat et les travaux d'Atlantic Vision participent aussi à fabriquer du récit atlantique multi-axe, polyphonique à travers un dialogue intergénérationnel et transrégional entre les différentes rives du Wider Atlantic. Cette approche contribue à rééquilibrer le débat Nord-Sud et à replacer l'Atlantique Sud dans la réflexion géopolitique globale. [7]

À une autre échelle, la Conférence des Nations Unies sur l'Océan organisée à Nice en 2025 illustre comment la capacité à réunir une coalition d'acteurs – États, Organisations internationales, scientifiques, économistes et société civile – permet de fixer des priorités stratégiques communes et de les inscrire dans le calendrier international. [7]

Cette capacité à convoquer, attirer et faire circuler une lecture du bassin relève du soft power. Cependant, dans cet environnement concurrentiel, tous les acteurs ne disposent pas des mêmes ressources pour transformer leur récit en influence, puis leur influence en capacité durable à structurer l'agenda.

Si les États, les Organisations régionales, les institutions et les plateformes de réflexion peuvent porter différentes visions de l'Atlantique, leur capacité à transformer ces visions en agenda partagé reste profondément inégale.

C'est là que se joue une asymétrie narrative stratégique. Elle se double d'une asymétrie de représentation géopolitique ; les déséquilibres visibles dans l'ordre atlantique reflètent plus largement ceux de l'ordre mondial.

Cette fragmentation institutionnelle est révélatrice ; malgré l'existence de plusieurs cadres de coopération, l'Atlantique ne dispose pas d'un système multilatéral intégré couvrant durablement l'ensemble du bassin du Nord au Sud. Le Partnership for Atlantic Cooperation constitue un cadre pan-atlantique, mais demeure un partenariat de coopération plutôt qu'une organisation intégrée du bassin.

L'enjeu n'est donc pas seulement de produire de nouveaux récits de l'Atlantique, mais de disposer des moyens de les faire circuler, reconnaître et inscrire dans un agenda global partagé.

VI. QUI ÉCRIRA LE PROCHAIN ORDRE ATLANTIQUE ?

La question n'est donc plus seulement de savoir qui possède un récit de l'Atlantique, mais qui dispose du pouvoir de faire de ce récit un système ou un ordre.

Dans cette bataille pour le leadership géopolitique de l'Atlantique, l'architecture euro-atlantique conserve un avantage structurel. Son ancrage militaire, économique,

diplomatique et institutionnel continue de lui donner une capacité supérieure à projeter ses priorités et ses règles.

Cette hiérarchie se retrouve dans l'ordre multilatéral hérité de 1945. Trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité sont des puissances euro-atlantiques : les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, alors même qu'aucun État de l'Atlantique Sud ne dispose d'un siège permanent. Les revendications africaines en faveur d'au moins deux sièges permanents et de cinq sièges non permanents s'inscrivent dans une contestation plus générale de ces équilibres hérités. [8]

La sélection du dixième Secrétaire général des Nations Unies prolonge en 2026 ce débat sur la représentation dans les institutions multilatérales et sur l'accès aux fonctions qui participent à structurer les priorités internationales impactant le futur de l'Atlantique. La procédure de sélection souligne explicitement l'importance de la diversité régionale ; plusieurs candidatures sont issues d'Afrique, d'Amérique latine et de l'espace caribéen. Le Secrétaire général étant nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité, cette sélection relie directement représentation, légitimité, pouvoir institutionnel, et influence géostratégique. [9]

La question de ces déséquilibres structurels du système multilatéral rejoint celle qui se trouve au cœur des asymétries atlantiques : comment transformer l'affirmation de nouveaux pôles régionaux en capacité réelle à peser sur les institutions et sur l'ordre international ?

La compétition contemporaine pour le leadership en Atlantique ne porte donc plus seulement sur le contrôle des routes, des ressources, des ports ou des infrastructures ; elle consiste également en la capacité à constituer un pôle, à fédérer des partenaires et à rendre son propre récit stratégique suffisamment crédible et attractif pour dépasser son espace d'origine.

Cette bataille des leaderships relève aussi du soft power, avec un objectif central : faire reconnaître sa vision comme une référence globale pour penser l'avenir du bassin.

CONCLUSION

Le 21ème siècle ne signe pas le recul de l'Atlantique. Loin d'être éclipsé par l'Indo-Pacifique, l'Arctique ou la Méditerranée, cet espace entre peut-être dans un nouvel apogée géostratégique, un pic d'intérêt nourri par la convergence des enjeux de sécurité, d'énergie, de données et de minéraux critiques.

Socle des alliances, pylône des flux mondiaux et épicentre de nouvelles rivalités, l'Atlantique demeure ainsi l'une des clés de voûte de la puissance globale. Hard power et soft power s'y combinent pour projeter ressources, alliances, représentations et leadership au-delà du bassin. Mais l'érosion du monopole euro-atlantique sur l'écriture de son récit ouvre désormais une bataille pour la définition de ses priorités et de son leadership.

L'Atlantique fut l'espace des grandes explorations et des odyssées qui accompagnèrent la formation de l'ordre moderne. Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle odyssée stratégique, celle des récits qui parcourent, déplacent et redessinent l'Atlantique. Une épopée de nouvelles dynamiques géopolitiques, où plusieurs puissances cherchent désormais à écrire leur propre vision d'un Atlantique plurigravitaire.

À l'ère de la recomposition multipolaire, les récits se décentrent, mais les moyens de les projeter restent profondément asymétriques. La prochaine bataille géopolitique sera donc celle du pouvoir de transformer son récit de l'Atlantique en leadership durable, capable de peser sur le nouvel ordre mondial.

RÉFÉRENCES ET SOURCES

Les liens ci-dessous renvoient aux sources institutionnelles et académiques mobilisées dans le texte.

1. Origines, doctrine Monroe et réaffirmation contemporaine.

- CNRTL, Atlantique : étymologie,
- U.S. Department of State, Office of the Historian, Monroe Doctrine, 1823,
- The White House, Historic Oil Agreement with Venezuela, 31 août 2026.

2. Relation UE–États-Unis et stratégie maritime de l'OTAN.

- Commission européenne, EU-US trade relationship, 2026,
- OTAN, Stratégie maritime de l'Alliance, 29 octobre 2025.

3. Connectivité et câbles sous-marins.

- UIT, Global Connectivity Report 2025,
- UIT, rapport sur la résilience des câbles sous-marins, 2026.

4. Maroc, Amazônia Azul, PROSUB et ZOPACAS.

- Ministère marocain des Affaires étrangères,
- Marine brésilienne, PROSUB,
- Gouvernement du Brésil, Amazônia Azul,
- Ministère brésilien de la Défense, ZOPACAS.

5. Coopérations et cadres atlantiques.

- CARICOM, CARICOM-Africa Day 2026,
- Commission européenne, application provisoire de l'accord UE–Mercosur, 2026,
- U.S. Department of State, Partnership for Atlantic Cooperation,
- AFD, stratégie Trois Océans.

6. Cartographie, mémoire et récits atlantiques.

- The White House, Restoring Names That Honor American Greatness, 2025,
- Premier ministre du Canada, visite à Saint-Pierre-et-Miquelon, 13 septembre 2026,
- France 24, contexte cartographique de la visite à Saint-Pierre-et-Miquelon,
- Nations Unies, Correct the Map, 2026,
- Nations Unies, Deuxième Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine,
- Paul Gilroy, The Black Atlantic: Modernity and Double Consciousness, 1993,
- Solimar Otero et Toyin Falola, Yemoja, 2013,
- UNESCO, Île de Gorée.

7. Agenda et diplomatie de l'Atlantique.

- Policy Center for the New South, Atlantic Vision 2025,
- Policy Center for the New South, travaux consacrés à l'Atlantique,
- Nations unies, Conférence des Nations Unies sur l'Océan 2025.

8. Conseil de sécurité et représentation africaine.

- Nations Unies, composition du Conseil de sécurité,
- Nations Unies, négociations 2026 sur le modèle africain de réforme.

9. Sélection du prochain Secrétaire général.

- Nations Unies, sélection et nomination du prochain Secrétaire général.

À PROPOS DE L'AUTEURE



PATRICIA AHANDA

Patricia Ahanda est une analyste spécialisée dans la stratégie, la communication d'influence et les affaires internationales. Basée à Paris, en France, elle développe une approche transversale des dynamiques contemporaines de pouvoir, des récits politiques et de la gouvernance mondiale. Elle a exercé au sein de cabinets ministériels français, notamment au ministère de l'Économie et des Finances, où elle a travaillé sur des questions de stratégie, de communication et de coordination. Elle a également occupé les fonctions d'adjointe au maire en région parisienne, chargée du développement numérique, de la formation et de l'inclusion sociale. Distinguée en tant que jeune chercheuse par l'UNESCO et reconnue comme '**Commitment Leader**' par ONU Femmes, elle porte des initiatives en faveur du leadership et de l'entrepreneuriat féminins en Europe et en Afrique. Ses domaines d'expertise couvrent le *soft power*, la diplomatie culturelle et la gouvernance multilatérale. Elle intervient régulièrement dans des forums internationaux et publie ses analyses sur le site patriciaahanda.paris.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global...**Lire plus**

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteure.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma